

**Ecole élémentaire Louis Pasteur
Saint-Nom-la-Bretèche**

Compte-rendu du conseil d'école élémentaire du 15 Mai 2009. 18h -20 h
--

Etaient présents :

Pour les enseignants :

Monsieur Toux, directeur de l'école (CM1), S .Dantan (CE1), A. Quéro (CM2), S.Dauteuil (CE1), D.Dieu (CE2), C. Dusseaux (CE2), C. Girardeau (CP), Mme Tauzy (CP), M. Gorain (CE2), B.Greze (CE1), C. Jaeg (CM2), M.C. Conan (CM1),T.Hengesse (CM1), J. Tredan (CM2).

Pour les intervenants communaux: M. Jolivel (EPS), Mme Toutet (Anglais) ;

Pour la mairie :

Madame le Maire M. Wajsblat, M. P Drain (3^{ème} adjoint Enfance et Solidarité).

Pour les parents d'élèves APE:

Mesdames C. Fleury, E. Doublet, V. Gillette, J. Colin, C. Fleury, K. de Talancé, S. Lafeuillade, I. Jarry, V. Przyplata, A. Coelho, L. Hébert, Madame Meurou , V. Mascle, N. Hunault

Déléguée départementale de l'Education Nationale : Mme Harang

Membre du Réseau d'Aides (RASED) : Mme L. Magnier, maître G.

1. Secrétariat. Modalité d'approbation et de distribution du compte-rendu :

Ce sont les parents qui assurent le secrétariat de cette séance et la diffusion du CR. est approuvée à l'unanimité comme suit : Un résumé sera préalablement établi avant affichage sur le panneau devant l'école et mise en ligne sur le site internet APE et Mairie. Nous préciserons dans les cahiers de liaison les différentes voies de lecture possibles.

2 . Préparation des élections des représentants de parents d'élèves. Désignation de la Commission électorale.

Une commission électorale a été désignée afin de préparer les élections des représentants de parents d 'élèves du mois d'octobre 2009. Elle est composée comme suit :

Un parent : Mme Fleury

Un enseignant : Mr Trédan

Un représentant de la mairie : Melle Papillon

Le directeur de l'école : Mr Toux

Cette commission doit se réunir dans les 15 jours suivants la rentrée des classes soit entre le 3 et le 17 septembre. Elle se réunira le mardi 15 septembre 2009 à 18h à l'école élémentaire.

3.Bilan du Réseau d'Aide

Cette année, nous avons 2 intervenants sur les écoles de St Nom une journée par semaine :

- Une psychologue scolaire : Madame Poulier

- Une Maître G : Madame Magnier

Les locaux mis à la disposition des intervenants sont tout à fait satisfaisants. Il y a juste un problème pour les appels téléphoniques sortants.

La psychologue voit 80 enfants sur l'ensemble des 2 écoles (dont 30 dossiers ouverts l'année précédente et 17 nouveaux dossiers)

La répartition des enfants est équilibrée entre la maternelle et l'élémentaire.

Le Maître G voit 11 enfants dont 4 ont commencé l'année précédente. 5 ou 6 enfants seront reconduits l'année prochaine.

Les 4 psychologues de la circonscription sont maintenus . En revanche, sur les 4 maîtres G de la circonscription, 2 postes seulement seront maintenus l'année prochaine dont un poste sédentarisé ; Il n'est donc pas certain que le Mme Magnier, Maître G puisse être présente l'année prochaine sur St Nom car il y aura sans doute un recentrage du réseau sur les zones prioritaires.
Budget demandé par la psychologue : un porte manteau dans son bureau + 200 € pour l'achat de feuilles de tests.

2. Préparation de la rentrée scolaire 2009/2010 :

Retrait de classe ferme et effectifs

Il y a donc une fermeture de classe sans la mise au point de juin : il y aura donc 12 classes à la rentrée scolaire qui se compose comme suit au niveau des effectifs:

- CP : 60 élèves
- CE1 : 48 élèves
- CE2 : 81 élèves
- CM1 : 68 élèves
- CM2 : 62 élèves

Il y a à ce jour 319 élèves et il nous faut un effectif minimum de 324 pour 12 classes sur l'école.

Enseignants

Les mi-temps accordés actuellement étant des mi-temps dits « de confort », ceux-ci ne sont pas sûrs d'être maintenus par l'Education Nationale. Les enseignants concernés ont fait un recours sur la première décision de refus de mi-temps. La procédure est en cours et la décision peut avoir lieu entre fin mai et début septembre . Cela aura des incidences sur les postes de certains enseignants qui complètent des mi-temps .

Enseignement des langues vivantes

En cas de refus des mi-temps et donc du départ de Mr Hengesse et de Melle Dieu, il restera au sein de l'école 2 enseignants habilités pour enseigner l'anglais

Dans ce cas, il n'y aura pas assez d'enseignants habilités et il faudra donc plus heures effectuées par des intervenants extérieurs.

Il faut faire passer une enquête pour les enfants entrants au CE1 à la prochaine rentrée afin de connaître leur choix (anglais ou allemand).

L'enseignement de l'anglais au CP doit rester une sensibilisation. Mesdames Gorain et Girardeau proposent qu'une approche quotidienne soit faite sous la forme de petites chansons et ce, par les enseignants de CP (qui ne sont pas forcément habilités à enseigner l'anglais).

Demande de liste de fournitures

Les parents demandent que des listes de fournitures soient données avant les vacances d'été, pour la rentrée de septembre. Les enseignants proposent de fournir une liste type par niveau.

Temps péri-scolaire : cartes- jeux/ perspective des ateliers cantine

Les parents d'élèves demandent que les cartes jeux soient mises en place dès la rentrée de septembre.

Concernant les ateliers sur le temps de déjeuner, il y aura le maintien des ateliers lecture (association lire et faire lire, 2 fois par semaine et du personnel municipal, les 2 autres jours).

Il est demandé aux parents de réfléchir sur de nouvelles propositions (ex : avec la fédération française d'échecs, jeux de société, dessins). Les ateliers pourraient aussi être tenus par des parents bénévoles. Cependant, cela pose un problème de locaux et d'encadrement.

Les enfants sont très demandeurs d'ateliers car le temps de déjeuner est très long (2 heures). Il y a peut être une réflexion à mener sur la réduction du temps de déjeuner et donc sur un nouvel aménagement des horaires de l'école (rentrée 2010/2011 ?)

Rentrée des CP

Comme chaque année, les CP feront leur rentrée ½ heure après le reste de l'école soit à 9 heures le 3 septembre.

Un café + gâteaux, offert par la mairie, sera proposé à tous les parents le jour de la rentrée.

La répartition des classes sera affichée la veille de la rentrée devant l'école.

5. Projet école

Première année du projet : remarques des enseignants, des parents, de la commune

Le projet mis en place (2008/2011) semble répondre aux besoins des élèves et des enseignants.

Un point reste à améliorer : la communication et la production d'écrits sur les différents événements qui jalonnent l'année scolaire (au sein de l'école et vers les parents) - par exemple sur les sorties effectuées et sur les recherches réalisées en amont.

Les parents demandent que les réunions de délégués de classe fassent l'objet d'un petit compte rendu affiché.

Orientations 2009/2010

- Poursuite du partenariat avec le conservatoire
- 2 classes avec un Projet Artistique et Culturel (PAC) avec notamment un partenariat avec le théâtre de Villepreux (visite du théâtre, spectacle, travail sur un type d'œuvre).

Bilan de l'aide personnalisée et stage de remise à niveau des vacances de Printemps.

L'aide personnalisée semble très efficace sur des difficultés ponctuelles mais un peu moins sur les élèves connaissant des lacunes plus anciennes.

Lorsque l'enfant est demandeur, c'est très positif. C'est un moment privilégié pour l'enfant pendant lequel il peut exprimer plus facilement les points qu'il n'a pas compris.

Certains élèves ont été suivis toute l'année et le résultat est jugé positif.

Concernant les stages de remise à niveau, aucune famille n'a accepté que son enfant suive le stage des vacances de Printemps.

Pour les stages proposés la 1^{ère} semaine de juillet et la dernière semaine d'août, c'est aux parents de se manifester s'ils souhaitent que leur enfant suive le stage.

Projet Piscine, Tennis, Poney pour 2009/2010

La piscine est maintenue en CP et CE1

Le poney aura lieu, nous l'espérons, comme cette année une journée par semaine sur 4 semaines.

Le tennis ne peut être proposé pour des raisons d'encadrement (le quota d'heures possibles par des intervenants communaux ou autre est déjà atteint.).

6. Point travaux de la part de la commune

2 classes vont voir leur mobilier changé.

La cour de récréation va être refaite (sauf l'amphithéâtre et la cour Victor Hugo) : revêtement, marquage au sol.

Il faudra déterminer l'emplacement du billodrome (offert par la coopérative scolaire) et un jeu offert par la mairie (pont de singe ?) afin de ne pas perturber les emplacements pour le sport. Des tables et des bancs vont être installés et un arbre replanté.

La clôture de la cour Victor Hugo (côté garage à vélo) va être remplacée

Les 65 fenêtres de l'école ne seront pas remplacées cet été car le budget étant très important, la mairie doit faire des demandes de subventions. En revanche, tous les rideaux des classes seront remplacés (voir pour des occultants ou non).

Dans le gymnase, les fenêtres et l'éclairage vont être remplacés.

Dans la salle informatique, installation d'un nouveau serveur et de câblages et doublement du nombre de postes informatiques.

2 nouveaux tableaux numériques vont être installés : classes de Mesdames Dauteuil et Quéru.

Un panneau de liège va être installé dans la classe de Madame Dusseaux.

Concernant le restaurant scolaire, une étude est en cours mais les travaux ne pourront se faire cet été car il serait impossible d'ouvrir le restaurant à la rentrée de septembre.

L'objectif est de maintenir, après les travaux, une restauration avec une liaison chaude (préparation et confection des repas sur place). Des études sont en cours afin de voir avec la société de restauration (Avenance) comment assurer au mieux la prestation pendant les travaux.

7. Semaine des sports

Elle aura lieu du 22 au 26 juin, tous les matins. Il y aura 24 équipes multi-niveaux sur 24 ateliers. Un appel aux parents afin d'encadrer les équipes sera fait. Le vendredi, un grand relais aura lieu sur le stade avec les Grandes Sections de maternelle.

Pour le déjeuner du vendredi, un grand pique-nique sera offert par la municipalité sur la pelouse de l'espace culturel pour tous ceux (enfants et adultes) qui participent au relais.

8. Fête de l'école

Elle aura lieu le vendredi 26 juin 2009 de 17h15 à 21h.

17h15 : chorale des maternelles + CM2

18h : début des stands installés par les enseignants et tenus ensuite par les parents par créneau d'1/2 heure + 2 stands Barbe à papa + Baby Foot + Tournoi de Ping Pong.

18h30 : ouverture du buffet (barbecue + salade, tartes salées et sucrées confectionnés par les parents + stand boisson)

19h30 : tirage de la tombola

Des programmes (avec ticket de tombola) seront confectionnés par les enfants des 2 écoles (3 par famille) ainsi que des livres de recettes confectionnés par les enfants de la maternelle et des livres de vie confectionnés par les élèves de l'école élémentaire : tout ceci au profit de la coopérative scolaire.

Dès à présent, nous demandons aux parents de nous aider ce soir afin que la fête soit réussie pour les enfants.

Nous lançons un appel aux anciens élèves de l'école qui souhaiteraient nous aider pour tenir des stands: ils sont les bienvenus !

9. Divers

L'APE organise, le samedi 13 juin, une visite des 2 écoles pour les enfants entrant en CP de 10h à 11h en élémentaire et pour les enfants entrants en Petite Section de 11h à 12h en maternelle. Ces 2 visites seront suivies d'un pot de bienvenue.

Le conseil d'école se termine à 20h15.

La secrétaire de séance,
Madame Colin

Le directeur
Monsieur Toux